

Négociations contractuelles 2025 entre Quality Pork Processors (QPP) et la section locale 663 des TUAC QPP 01/07/2025 15h00 Réponse mise à jour à la proposition syndicale 2(A)

■ Proposition de l'Union 2(A) (telle que modifiée par l'Union le 25/06/2025)

MODIFIER Article 14(b) L'entreprise mettra à la disposition du personnel d'entretien des chaussures/bottes à embout renforcé (ou similaire) à l'usine. L'entreprise fournira aux employés d'entretien des bottes de sécurité selon les besoins, ou une allocation de bottes de 180,00 \$ selon les besoins, mais pas plus d'une fois par an ou au cas par cas. L'entreprise fournira des bottes jaunes (ou similaire) aux employés des couloirs de circulation du bétail, des enclos des séries 1, 2, 3 et de la salle des chariots. Les employés des chariots élévateurs/économiseurs de travail recevront une allocation égale au prix des bottes jaunes.

Réponse de la société : La société accepterait de modifier le dernier paragraphe de l'article 14(b) du contrat pour indiquer ce qui suit afin de parvenir à un accord provisoire sur ce point :

MODIFICATION Article 14(b) L'entreprise mettra à la disposition du personnel d'entretien des chaussures/bottes à embout renforcé (ou similaires) à l'usine. L'entreprise fournira au personnel d'entretien des bottes de sécurité selon les besoins, ou une allocation de 180,00 \$ pour les bottes selon les besoins, mais pas plus d'une fois par an ou au cas par cas. L'entreprise fournira des bottes jaunes (ou similaires) aux employés des couloirs de circulation du bétail, des enclos 1, 2 et 3 et de la salle des chariots. ~~Chariot élévateur/économiseur de travail les employés recevront une allocation égale au prix des bottes jaunes.~~ Les employés certifiés pour les chariots élévateurs et les économiseurs de travail recevront une botte de sécurité de 83.00 \$. allocation selon les besoins, mais pas plus d'une fois par an ou au cas par cas.

200453127.1